

Souscription ferme de droits au sein du groupe de placement «Immobilier d'utilité publique Suisse»

Nom de l'institution de prévoyance enregistrée et exonérée fiscalement (selon RC):

Personne de contact:
(nom, tél., e-mail)

Adresse:
(Siège)

L'institution de prévoyance susmentionnée prend par la présente l'engagement irrévocable de souscrire des droits du groupe de placement «Immobilier d'utilité publique Suisse» de la fondation de placement Utilita.

Souscription ferme de droits au sein du groupe de placement «Immobilier d'utilité publique Suisse» pour un montant total de :

*CHF

*Le montant total est le produit de la multiplication de la dernière VNI et un nombre entier de droits.

Valeur / ISIN: 35781736 / CH0357817367

Délai de souscription: « premier arrivé, premier servi »

Prix de l'émission: Montant total de la souscription, commission d'émission en sus.

Commission d'émission: - de 0 à <10 millions CHF: commission d'émission de 1,25%
- de 10 millions à <15 millions CHF: commission d'émission de 1,00%
- dès 15 millions CHF: commission d'émission de 0,75%

Les commissions d'émission comprennent chacune une protection contre la dilution de 0,25 % du montant de la souscription, qui profite au groupe de placement.

Restitution des droits: Pour plus d'informations sur la restitution des droits, veuillez-vous référer à l'art. 7 du règlement de fondation.

Volume de l'émission: variable

Investissement minimum: 100'000.- CHF (sans la commission d'émission)

utilita

Fondation de placement pour immobilier d'utilité publique

Attribution: « premier arrivé, premier servi »

Libération: selon arrangement

Dépôt auprès de:

(Banque / n° de dépôt / IBAN)

**Personne de contact de
la banque dépositaire:**

(Nom, tél., e-mail)

L'institution de prévoyance susmentionnée déclare avoir connaissance des statuts, du règlement de fondation, du règlement des coûts, du prospectus, des directives de placement ainsi que de la factsheet (disponibles auprès d'Utilita Fondation de placement pour immobilier d'utilité publique à l'adresse www.utilita.ch/fr/publications).

La contrevaletur des droits attribués doit être versée à la date convenue pour la libération sur un compte (détails communiqués en même temps que l'attribution) auprès de la Banque Cantonale Vaudoise (BCV).

La banque dépositaire d'Utilita Fondation de placement pour immobilier d'utilité publique est autorisée par les investisseurs à divulguer le nombre des droits existant dans le dépôt, cela notamment dans la perspective du contrôle du cercle des investisseurs et de l'assemblée de ces derniers.

L'institution de prévoyance susmentionnée satisfait les exigences statutaires d'Utilita Fondation de placement pour immobilier d'utilité publique. Elle est exonérée de l'impôt fédéral direct et remplit dans son canton de domicile les conditions requises pour bénéficier des avantages fiscaux cantonaux réservés aux institutions de prévoyance.

Lieu et date:

Sceau et signature(s):

Veuillez envoyer votre souscription ferme de droits aux adresses suivantes:

A remettre par courrier et e-mail à:

**UTILITA Fondation de placement
pour immobilier d'utilité publique
c/o Utilita Management GmbH**

Laupenstrasse 45

Case postale 9250

3001 Berne

Personne de contact: Jürg Capol

Tel: +41 58 255 08 51

E-mail: info@utilita.ch

et

BANQUE CANTONALE VAUDOISE

Immo Desk (180-1436)

Case postale 300

1001 Lausanne

Fax: +41 21 212 16 56

E-mail: immo.desk@bcv.ch